



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ

COMPTE RENDU DE LA 317^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : 15 juin 2023

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : John Paul Murdoch, GNC, Président
Lucas Del Vecchio, GNC
Geneviève Bélanger, Canada
Louis Breton, Canada
Nicholas Poirier, Québec
Daniel Berrouard, Québec

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion 316^e et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Présidence du COMEV 2023-2024

La présidence du COMEV pour l'année 2023-2024 sera prise en charge par le Gouvernement de la Nation crie. John Paul Murdoch a été désigné comme président du COMEV par le GNC.

3) Adoption du compte rendu de la 316^e réunion

Le compte rendu de la 316^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 316^e réunion.

4) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 4 mai 2023 au 15 juin 2023 est présenté à l'Annexe A.

**5) Projet de reconstruction de l'usine thermique et des séchoirs
par Barrette-Chapais Ltée**

N/Réf : 3214-24-001

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 8 mai 2023, les renseignements préliminaires se rapportant au projet de reconstruction de l'usine thermique sur le site de Barrette-Chapais.

L'usine thermique de Barrette-Chapais Ltée, ainsi que deux silos à sciure et un séchoir, ont été détruits dans un incendie le 23 décembre 2022. Le promoteur souhaite procéder aux travaux de reconstruction de l'usine thermique et l'installation de deux nouveaux séchoirs sur le site de Barrette-Chapais, situé le long de la route 113 à l'est de la ville de Chapais. La nouvelle usine thermique sera construite sur des installations déjà existantes, à environ 100 mètres au nord-ouest de l'ancienne usine incendiée. Aucuns travaux connexes d'aménagement de chemins d'accès ou d'aires d'entreposage n'est prévu. La reconstruction des infrastructures vise donc le maintien des opérations de sciage et de séchage de bois à Chapais. Par la même occasion, l'entreprise profitera des travaux pour intégrer une technologie de séchoirs plus moderne, permettant le séchage en continu, plutôt que par lots.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation de non-assujettissement**

6) Projet d'agrandissement d'une carrière existante et réouverture d'une ancienne sablière au km 58 de la route 19900 (anciennement R-1005) par le ministère des Transports et de la Mobilité durable

N/Réf. : 3214-03-022

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 17 décembre 2021, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'agrandissement d'une carrière et la réouverture d'une sablière sur la route 19900. Un complément d'information (réponses aux questions et commentaires) a également été reçu le 20 avril 2023.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable souhaite agrandir la carrière et réouvrir l'ancienne sablière sur la route 19900, qui relie les municipalités de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami. Les matériaux granulaires provenant des deux sites seront destinés à l'entretien et la réfection de la route 19900 qui démontre plusieurs anomalies et nécessite d'importantes travaux d'entretien. Afin d'améliorer la capacité structurale de la chaussée et l'état générale de la route, le promoteur désire corriger les défaillances de la route en procédant au rechargement du gravier et effectuer des travaux d'entretien sur une période de trois années.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social. Le COMEV encouragera le promoteur à maintenir le canal de communication ouvert avec la Première Nation Crie de Waswanipi, ainsi que les utilisateurs du territoire, tout au long du projet et de les garder informé sur les débuts des travaux.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation de non-assujettissement**

7) Projet de construction d'une nouvelle cellule de traitement des eaux usées à Waskaganish par la Nation crie de Waskaganish

N/Réf : 3219-12-004

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 16 mars 2023, les renseignements préliminaires se rapportant au projet de construction d'une nouvelle cellule à l'usine de traitement des eaux usées à Waskaganish.

Le promoteur souhaite construire une nouvelle cellule de traitement pour assurer le traitement des eaux usées de la communauté de Waskaganish pour les 20 prochaines années. Présentement, les trois cellules existantes sont inefficaces; les conduites d'évacuation sont bouchées et l'affluent d'eau dépassent la capacité de réception des installations. Il en résulte que l'eau passe directement dans le trop-plein de la première cellule et est rejetée sans être traitée. La nouvelle cellule de traitement sera aménagée directement au sud-ouest des trois

cellules existantes. Le projet inclura également la déviation du rejet des eaux traitées de son trajet actuel, un petit ruisseau à proximité, pour se déverser directement vers l'estuaire de la rivière Rupert. Une superficie de sept (7) hectares devra être déboisée pour la préparation du site et un chemin d'accès d'environ 100 mètres devra être construit pour accéder à la nouvelle cellule de traitement.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Le COMEV veut s'assurer que le promoteur a pris en considération tous les aspects de son projet en fournissant les informations manquantes et décrire comment il prévoit finaliser son projet. Le promoteur devra répondre aux questions et commentaires incluent dans la lettre, ou indiquer comment il prendra en compte les enjeux soulevés dans la réalisation du projet.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur régional
Transmission de questions et commentaires

8) Divers

Projets en attente

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., (3214-05-082) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, (3219-01-002) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation (3214-16-081) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. (3214-03-048) *(en attente du promoteur)*
- Projet de réhabilitation environnementale d'une ancienne station-service sur la route Transtaïga par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (3214-16-085) *(en analyse)*
- Projet de construction de la résidence Nadoshtin par la société Corporation Résidence Nadoshtin inc. (3214-06-031) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de chemins forestiers dans le secteur Témiscamie par Chantiers Chibougamau Ltée (3214-05-086) *(en attente de précisions)*
- Projet Sirmac - Échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes par Vision Lithium inc. (3214-14-068) *(en analyse)*
- Projet d'agrandissement et d'exploitation d'une carrière située au km 35,5 km de la route Billy-Diamond par Société de Développement de la Baie James (3214-05-081) *(en analyse)*

9) Prochaine réunion

Les prochaines rencontres du COMEV sont prévues pour le 18 juillet 2023 et le 24 août 2023, par vidéoconférence.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 4 mai 2023 au 15 juin 2023

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de reconstruction de l'usine thermique et des séchoirs par Barrette-Chapais Ltée N/Réf. : 3214-24-001	Jean-Luc Bugnon Englobe	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Renseignements préliminaires – Version française	Transmis le 5 mai 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Geneviève Bélanger COMEV		Transmis le 8 mai 2023 Reçu COMEV le 8 mai 2023	
Projet de reconstruction de l'usine thermique et des séchoirs par Barrette-Chapais Ltée N/Réf. : 3214-24-001	Jean-Luc Bugnon Englobe	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Renseignements préliminaires – Version anglaise	Transmis le 15 mai 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Geneviève Bélanger COMEV		Transmis le 16 mai 2023 Reçu COMEV le 16 mai 2023	
Projet d'ouverture et d'exploitation d'une nouvelle carrière à Nemaska par la Première Nation crie de Nemaska N/Réf. : 3214-03-050	Geneviève Bélanger COMEV	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 16 mai 2023 Accusé réception le 16 mai 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Natasha M. Leroux Première Nation crie de Nemaska	Transmission d'une attestation de non-assujettissement	Transmis le 12 juin 2023 Reçu COMEV le 13 juin 2023	
Projet de travaux de réfection et d'entretien 2023-2024 de la route Billy-Diamond et du chemin Chisasibi par la Société de développement de la Baie-James N/Réf. : 3214-05-081	Geneviève Bélanger COMEV	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une demande d'un complément d'information	Transmis le 16 mai 2023 Accusé réception le 26 mai 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Angelin Dossou SDBJ		Transmis le 17 mai 2023 Reçu COMEV le 18 mai 2023	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 4 mai 2023 au 15 juin 2023

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de réhabilitation environnementale d'une ancienne station-service sur la route Transtaïga par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts N/Réf. : 3214-16-085	Patrice Hébert MRNF	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Complément d'information – Réponses aux questions et commentaires	Transmis le 18 mai 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Geneviève Bélanger COMEV		Transmis le 24 mai 2023 Reçu COMEV le 25 mai 2023	
Projet Sirmac - Échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes par Vision Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-068	Yves Rougerie Vision Lithium inc.	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Complément d'information – Réponses aux questions et commentaires	Transmis le 16 mai 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Maud Ablain MELCCFP	Geneviève Bélanger COMEV		Transmis le 30 mai 2023 Reçu COMEV le 30 mai 2023	
Projet minier Complexe en étoile - Chibougamau par Doré Copper Mining Corp N/Réf. : 3214-14-069	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Ernest Mast Doré Copper Mining Corp	Transmission de la directive d'étude d'impact	Transmis le 7 juin 2023 Reçu COMEV le 7 juin 2023	
Projet d'agrandissement et d'exploitation d'une carrière située au km 35,5 km de la route Billy-Diamond par Société de Développement de la Baie James N/Réf. : 3214-05-081	Catherine Dumais SNC-Lavalin	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Renseignements préliminaires	Transmis le 2 juin 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 8 juin 2023 Reçu COMEV le 8 juin 2023	